



Écoles européennes

**La Chambre de recours**

Le Greffe

Bruxelles, le 18 mai 2010

Madame Ana GOREY  
Présidente de l'Association  
INTERPARENTS  
Avenue des Vosges 9  
F – 67000 Strasbourg

[Ana.gorey@coe.int](mailto:Ana.gorey@coe.int)

par e-mail avec accusé de réception et  
par courrier ordinaire

Madame le Secrétaire général des  
Ecoles européennes  
Madame Renée Christmann  
Rue Joseph II, 30  
1049 Bruxelles  
uniquement par e-mail avec accusé de  
réception

### LE PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DE RECOURS

- VU la requête enregistrée au Greffe de la Chambre de recours sous le n° 10-02, introduite par l'association INTERPARENTS,
- VU les mémoires produits et déposés par les parties au cours de la procédure écrite,
- VU l'article 19 du Règlement de procédure de la Chambre de recours des Écoles européennes,

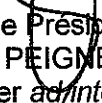
### ORDONNE

#### Article unique :

Le recours dont référence sera examiné en audience publique plénière à Bruxelles, le **17 juin 2010 à 09.00 heures**

#### Lieu de l'audience publique :

Bureau des Ecoles européennes  
Commission européenne  
Bâtiment Rue Joseph II, 30  
Niveau -1/15  
1040 Bruxelles

  
Pour le Président,  
Nathalie PEIGNEUR  
Greffier *ad interim*

---

Commission européenne, J-30, 1049 Bruxelles - Belgique  
Bureau: J-30, 02/008. Téléphone: ligne directe +32 (2) 295.54.49. Télécopieur: +32 (2) 298.63.20.

<http://www.eursc.org>  
E-mail: [chambre.recours@eursc.org](mailto:chambre.recours@eursc.org)